

« Solutions innovantes pour les réseaux du futur 5G/6G »

dans le cadre de la stratégie d'accélération dédiée au déploiement des réseaux 5G et 6G





FORME DE L'AIDE

Mix subvention et avance remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 25% à 80% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au 28/02/2024



FINANCEURS



Cet Appel à projets vise à soutenir des **projets innovants** pour **garantir l'autonomie stratégique des réseaux de télécommunications 5G et 6G** des industries françaises et européennes.

— QUELS PROJETS ?

Les projets attendus visent aussi bien le développement de produits, procédés technologiques ou services innovants que leur industrialisation.

Ils doivent s'inscrire dans l'une des 3 thématiques suivantes :

- Anticiper les évolutions de la 5G et l'arrivée de la 6G;
- Répondre aux enjeux majeurs de sécurité et de fiabilité des réseaux télécoms ;
- Améliorer l'impact environnemental des réseaux télécoms.

Les **projets** doivent être **d'au moins 2 M€** sur une durée comprise **entre 18 et 60 mois**. Ce budget est abaissé à 1 M€ pour les start-up et les PME.

— QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- Sous la forme d'un mix de subvention et d'avance remboursable ;
- Dont le taux de soutien varie entre 25 et 80% des dépenses éligibles selon les régimes d'aides mobilisés et la taille de l'entreprise.

⚠ Les dossiers seront évalués selon **une grille d'analyse très exigeante** reprenant : caractère innovant, potentiel de marché, plan d'affaires, structuration financière et opérationnelle, impacts socio-économiques et environnementaux, enjeux de cybersécurité.



250M€ D'aides publiques obtenues en 2022 8 Implantations

120 Collaborateurs



Franck
MAUDOUX
Directeur développement

06 33 04 37 74 franck.maudoux@abfdecisions.fr

